



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 10 septembre 2019
N°790

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Dunkerque pour leur saisie de près de 9 tonnes de tabac de contrebande

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les douaniers de Dunkerque qui viennent de saisir 8,7 tonnes de tabac.

Jeudi dernier, à l'occasion de leur contrôle sur le terminal Ferry, les agents de la brigade des douanes de Dunkerque décident de procéder au contrôle d'un poids-lourd alors que le chauffeur déclare avoir un doute sur le contenu de son chargement. Si les documents de transport indiquaient une cargaison de dalle pour plafond à destination du Royaume-uni, l'examen des cartons permet aux douaniers de découvrir des cigarettes de marque NZ, portant des vignettes fiscales biélorusses.

Au total, 8,793 tonnes de cigarettes réparties dans 33 palettes, soit l'intégralité du chargement, ont été découvertes. Aucun justificatif n'ayant pu être fourni, ces cigarettes de contrebande ont été saisies par les douaniers.

Gérald Darmanin a déclaré : « *Après les saisies de 6 tonnes en juin par la brigade de Calais et 2,24 tonnes au tunnel sous la Manche en juillet, en moins de 3 mois c'est l'ensemble des services de surveillance du littoral de la direction des douanes de Dunkerque qui s'est illustré par des saisies exceptionnelles de tabac de contrebande. Je tiens à les féliciter pour cette mobilisation dans la lutte contre la criminalité organisée et je rappelle que le tabac en France ne s'achète que dans le réseau des buralistes, au prix unique publié par arrêté* ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/00i58x>

La vidéo de la saisie : <https://youtu.be/A0vZ9Tu6Uc>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr